

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE OCCITANE DE BILLARD

DU 4 SEPTEMBRE 2021 EN VISIOCONFERENCE

* * * * *

Le 4 septembre 2021 à 10 heures, le Président ouvre la séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président, souhaite la bienvenue aux membres présents, rappelle les perturbations dues au Covid-19, et fait mention des joueurs qui nous ont quittés, notamment Christian Solanès qui a joué un rôle très important tant au niveau de la ligue, qu'à celui de la FFB. , sans oublier Jean Claude Briquet également de Pamiers, William Seynhaeve de Blagnac, Pierrot Coutenceau de Lunel, Guy Couzenne de St Gaudens, Bernard Sauriat de Rivesaltes, Peter Horsendorp de Béziers. Une minute de silence est observée à leur intention.

I-Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 3 octobre 2020 et élective :
Aucune remarque n'étant formulée, le vote : Contre 0, Abstention : 0, Pour unanimité.

II-Rapport Moral du Président :

Rappel des conditions particulières qui ont perturbé gravement le déroulement normal des compétitions avec une saison tronquée. Il rappelle le résultat des votes de la FFB avec 6élus de la L.O.B., puis celui de la Ligue qui nécessitera avec l'élection complémentaire de ce jour une réorganisation du bureau et des commissions.

Il évoque les mesures prises pour aider les clubs en difficulté du fait de la fermeture pour raisons sanitaires, et l'opération REBOOST de la FFB

Son vœux est d'organiser une réunion en présentiel de tous les clubs qui pourrait s'appeler Congrès, dès que les conditions sanitaires le permettront.

(Voir annexe 1)

III-Bilan financier :

Pour l'exercice 2019-2020, du fait du covid, et de l'annulation de compétitions, on constate un bénéfice important, mais une association n'existe pas pour faire des bénéfices.

Le Vote : contre 0, abstentions 0, pour : unanimité. (Voir annexe 2)

Situation au 31/7/2021, même remarque que pour le bilan 2019-2020.

Les subventions sont attribuées par année civile.(Voir annexes 3 et4)

Budget prévisionnel 2021-2022 : C'est un budget qui va évoluer nécessairement, les licences ont été minimisées.

Le trésorier fait remarquer qu'il manque dans ce budget le financement des districts. Il rappelle la proposition qu'il avait faite l'an dernier : que ce financement soit pris sur les reversements de licences qu'effectue la FFB, et qu'un pourcentage soit rétrocédé proportionnellement aux districts. Cela voudrait dire aussi que les districts devraient rendre des comptes à la ligue. La discussion s'engage alors sur la dépendance qu'ils auraient à la ligue, ce qui n'est pas normal. La question sera inscrite au prochain Comté Directeur.

IV-Elections complémentaires :

Le Président rappelle les candidatures parvenues :

Fabrice Certraux qui dirige le club Les Remparts à Carcassonne et qui participe à la Commission Développement,

Yves Peyrard du Club de Lunel, a été coopté par le Comité Directeur et qui participe également à la Commission de Développement,

Fernand Simoens qui participe à la création du site de la L.O.B. Il répond aux demandes de Fabrice et Yves.

19 Clubs ont répondu dans les temps, les retardataires n'ont pas été pris en compte.

Résultat du vote : tous les candidats sont élus.

V-Reboost Action 3 : Le président rappelle les 3 axes de cette opération de la FFB qui s'étale de 2021 à 2024, diversification des publics, augmentation des effectifs des clubs, et optimisation des installations. Pour mémoire, la documentation sur ce dossier a été adressée à l'ensemble des clubs avec l'envoi de la convocation et des pièces annexes.

La discussion sur l'optimisation des installations. En effet ce critère apparaît injuste pour les petits clubs qui ont beaucoup de billards, et où le rapport joueurs/billard sera toujours très bas.

E.T.R. Le Responsable a interrogé les clubs sur les formations souhaitées et les a traduites sur un tableau. 2 stages gratuits ont été organisés à Narbonne aux jeux de série et 3 bandes qui se sont bien déroulés. L'opération est à renouveler en sectorisant par niveau ou géographiquement. Les districts peuvent aussi en réaliser. (Voir annexe 5)

Nomination des délégués à l'AG de la FFB :

Le 11 décembre 2021 à Rungis La LOB a 2 délégués (Robert REMY et Brice LAUCHET et en cas de défection Franck Bessagnet et Yves Peyrard). Celle de juin aura lieu à Angoulême.

A.G. de la L.O.B. : date du 18 juin ou le 2 juillet. Il convient d'interroger Cahors qui devait recevoir celle de 2021. Si impossible, Toulouse se propose.

Marcel Déjardin propose un congrès en présentiel, 9 ou 23 octobre, lieu central ?

Questions diverses :

Pour information et suite éventuelle des clubs, lettre d' Jean-Jacques Roy pour accueillir des personnes handicapées.

Philippe Rives Lange interroge sur l'invalidation du calendrier BB et la suite donnée, et Fabrice Cesteaux sur l'Américain.

Toutes les questions étant épuisées, la séance est levée à 12heures.

Fait le 4 septembre 2021

Le Président
Marcel Déjardin

La Secrétaire
Monique Malzieu